

Pour l'Abvlacs

Un mois d'avril effervescent

JEAN MASSÉ

Le 10 avril dernier, l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (Abvlacs) participait à la fête des bénévoles organisée par la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et profitait de l'événement pour désigner le bénévole Abvlacs de l'année 2015. Et le 23 avril, poursuivant sa mission de préservation et d'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs, l'organisme à but non lucratif a également tenu son 9^e rendez-vous annuel avec les Annelacois.

Fête des bénévoles de Sainte-Anne-des-Lacs

C'est à un brunch à l'Hôtel et SPA du Mont-Gabriel que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs conviait cette année les bénévoles qui œuvrent sur son territoire. Et ils étaient nombreux (une centaine) à célébrer l'entraide, la coopération et le dévouement pour des causes et des projets multiples. Le salaire que retire toutes ses personnes ne tient qu'à une chose: la reconnaissance, et cela sans l'attendre, car le plaisir et l'accomplissement qu'ils éprouvent à donner de leur temps leur suffit.

Musique, chant et danse ont aussi été à l'honneur avec le chanteur et violoniste invité, Marc Angers, accompagné pour l'occasion par le guitariste Robert Langlois. Profitant de l'événement, l'Abvlacs a rendu hommage à l'un de ses bénévoles, M. Claude Hamel, en lui décernant un certificat-reconnaissance soulignant son engagement et son travail

bénévole au sein de l'organisme. Merci aux élus et aux fonctionnaires du service des Loisirs qui ont rendu possible cet événement.



Fête des bénévoles, 10 avril 2016. Claude Hamel, le récipiendaire du certificat-reconnaissance au titre de Bénévole Abvlacs de l'année 2015 et Jean Massé, président sortant de l'Abvlacs.

Assemblée générale de l'Abvlacs

Pour sa 9^e rencontre annuelle avec ses membres et les citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs, l'Abvlacs a présenté un bilan 2015 positif tant sur le plan de ses activités et que sur le plan de ses finances: réalisation de photos aériennes obliques des bassins versants; conférences sur les plantes aquatiques envahissantes et sur la réglementation touchant l'environnement; déjeuner-causerie des chefs de lacs; parution de plusieurs articles

dans les journaux locaux, léger surplus réalisé pour l'exercice financier 2015; membrariat de près de 100 personnes. Il a également été question de projets novateurs pour 2016. Ceux-ci seront réalisés en partenariat avec la Municipalité, le CRE Laurentides et l'aide financière de la MRC des Pays-d'en-Haut. À cet effet, mentionnons le projet visant à constituer les herbiers aquatiques de six lacs de Sainte-Anne-des-Lacs ainsi qu'un projet d'étude triennale concernant la variabilité du niveau d'eau du lac Ouimet et ses impacts sur l'environnement. Le conférencier invité,

M^e Jean-François Girard, biologiste et avocat, a entretenu les membres de l'assemblée, qui comptaient près de 50 personnes, sur la protection des lacs et des cours d'eau à travers des témoignages et des cas de jurisprudences. La réunion a également permis de présenter les résultats des tests d'eau effectués en 2015 sur 10 des 20 lacs inscrits au RSVL. À ce chapitre, aucun lac n'a été répertorié en 2015 pour un problème de cyanobactéries. La situation demeure encourageante, mais la vigilance est toujours de mise.

 Photos de la fête des bénévoles

Plus de 25 ans d'expérience dans la négociation des ventes

Résident de Sainte-Anne-des-Lacs depuis plus de 25 ans; excellente connaissance du marché

Reconnu pour son honnêteté, sa persévérance et sa passion pour l'immobilier

Pour l'achat ou la vente de votre propriété à Sainte-Anne-des-Lacs
Votre courtier immobilier

Richard 450 **821-8363**

NORMAND



Sutton
HUMANIA
AU-DELÀ D'UNE TRANSACTION, UNE RELATION

MOT DE LA MAIRESSE



Monique Monette Larocque

La venue du printemps...

Bien que le beau temps et la chaleur mettent du temps à se manifester, c'est certainement avec beaucoup d'impatience que nous allons accueillir les beaux jours. Il faudra premièrement penser au grand nettoyage du printemps, mais ensuite nous pourrions en profiter sur la terrasse ou en pratiquant des sports estivaux tels que la course à pied et le vélo.

Accès public à l'île Benoit

Les démarches vont bon train en ce qui concerne l'île Benoit. Plusieurs embarcations seront offertes par la Municipalité, **mais seulement** celles-ci seront autorisées à l'île Benoit. Pour les citoyens qui ont des accès aux autres lacs, je vous rappelle toutefois de bien préserver vos canots, bateaux, et autres engins flottants afin d'éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes aquatiques. Vous pouvez y parvenir en effectuant un nettoyage fréquent par exemple. **Le respect de l'environnement c'est l'affaire de tous!**

Interdiction de feux en plein air

La Municipalité tente du mieux qu'elle peut d'informer sa population de toutes éventualités. Nous vous laissons savoir lorsqu'il est interdit d'effectuer des feux en plein air par l'entremise d'une communication installée en bas de la côte, sur notre site internet ou via notre système d'infolettre. Il est important de respecter les consignes de sécurité afin de protéger notre nature, la Municipalité et tous les résidents. Les conséquences peuvent être graves, pensons à la tragédie survenue à Fort McMurray.

Sur ce ton un peu mélancolique, je vous invite à profiter de la belle saison tout en étant **prudent!**

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

DEUXIÈME VERSEMENT DE TAXES

Nous vous rappelons que le deuxième versement de taxes est prévu le 3 juin prochain. Vous pouvez payer votre versement de 4 façons : argent comptant, chèque, carte de débit ou par paiement électronique. Nous vous invitons à privilégier le paiement électronique puisqu'il vous permet d'éviter l'attente inutile et vous permet d'effectuer vos paiements en tout temps. Pour faire votre paiement par voie électronique, vous devez inscrire votre numéro de matricule; soit les 10 chiffres situés en haut à droite de votre compte de taxes, sans les traits d'union, et vous devez compléter la case avec des zéros. Pensez à inscrire chacun de vos paiements en concordance avec les matricules auxquels ils sont associés.

SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

AU PRINTEMPS, LA VIGILANCE NE DOIT PAS S'ÉVOUER EN FUMÉE...

« Les risques sont essentiellement liés à l'activité humaine... Les divers brûlages des résidents provoquent généralement près de la moitié des incendies combattus avant la fin mai. »

« Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou celui du voisin. »

La **société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)** invite donc tous les citoyens à faire preuve de vigilance, lors de leurs activités printanières. **Avant d'allumer, contactez votre municipalité!** De ce fait, nous aimerions aussi vous informer que la Municipalité offre maintenant un service d'infolettre qui vous tient au courant lorsque le climat n'est pas favorable aux feux en plein air. Pour y adhérer, vous pouvez vous inscrire via notre site Internet sur la page principale.

« **Saviez-vous que votre municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a adopté et mis en vigueur en novembre 2015, un nouveau règlement concernant les feux en plein air!** »

Nous vous invitons donc à prendre connaissance du nouveau règlement No 381-2015 soit sur notre site web au www.sadl.qc.ca sous la rubrique vie citoyenne/sécurité incendie ou tout simplement en passant à l'Hôtel de ville!

En résumé, pour tout feu en plein air **excédent 1,5 mètre**, vous devrez remplir une demande de permis. Le permis sera délivré dans les 2 jours ouvrables et ce, sans frais. Le permis émis est valide pour une durée de 14 jours soit à partir de la date d'émission du permis.

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur!

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

SERVICE DE L'URBANISME

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ...

Même si le temps tarde à se réchauffer, le printemps est arrivé depuis déjà quelques semaines! En préparant vos terrains pour l'été, n'oubliez pas qu'il est maintenant temps de retirer votre abri temporaire qui était autorisé jusqu'au 1^{er} mai.

De plus, si vous avez un projet de construction, venez vite déposer votre demande de permis car le Service de l'urbanisme est très occupé en cette période de l'année!

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Pour toute info supplémentaire : 450-224-2675 poste 225

FÊTE NATIONALE 23 JUIN DÈS 16H

Animations, structures gonflables, souper spaghetti, spectacle québécois, feu de joie, feux d'artifice, et plus.

DERNIÈRE ACTIVITÉ SOUPE ET COMPAGNIE LE 1^{ER} JUIN

Venez partager un **bon repas complet** dans une ambiance conviviale. Contribution volontaire de 4\$. Vous êtes invités dès 11 h30 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs. Cette activité s'adresse à **tous**. Pour toute information, André Beaudry, 450-224-5347 ou 450-224-2675, poste 225.

INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR

Les inscriptions sont commencées. Vous avez jusqu'au 6 juin pour inscrire vos enfants, ensuite, des frais de 25 \$ s'ajouteront. Le camp de jour débutera le 27 juin et se terminera le 19 août.

VENTE DE GARAGE SAMEDI 20 AOÛT, 9H À 15H

Réservez votre table au coût de 10\$ au 450-224-2675, poste 262.

FOIRE DU CADEAU 19-20 NOVEMBRE 2016

Vous êtes intéressés à participer? Vous avez des produits que vous aimeriez faire connaître (savon, tricots, peinture, jouets, etc.)? SVP nous faire parvenir un courriel loisirs@sadl.qc.ca. La sélection sera effectuée en août.